

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Présents : Annie AGUADO, Sylvie CARRERE, Nicole CASTELLA, Isabelle CHEDEVILLE, Olivier ESCOT-SEP, Danielle JOUGLA, Myriam LAGARDE, Anna MECA, Abderrahim ZEROUALI, Dominique ZYTYNSKI.

Procurations : Séverine BEARD à Isabelle CHEDEVILLE, Keinssi FAGBEMI ATCHADE à Nicole CASTELLA.

Absents excusés : Emmanuel ALONSO, Severine BEARD, Frédérique BELLARDI, Keinssi FAGBEMI ATCHADE, Sophie RIBUOT-MARION, Hind SALHI

Absents : Hélène AGUILLON

Madame Anna MECA est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération sur le budget primitif du C.C.A.S. de l'exercice 2024

Vu les articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal et aux budgets annexes,

Considérant l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 lors du Conseil d'Administration du CCAS du 19 octobre 2023,

Considérant le projet de budget primitif du CCAS pour l'exercice 2024 présenté et soumis au vote par chapitre,

Le budget du CCAS, pour l'exercice 2024, est équilibré en recettes et dépenses,

Madame Isabelle CHEDEVILLE, Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S. d'AUREILHAN présente à l'assemblée les propositions de dépenses et de recettes du budget primitif du C.C.A.S. pour 2024.

La section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 70 414,49 € € est soumise au vote du Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- ⇒ En dépenses au niveau des chapitres globalisés (011-012) et des autres chapitres ;
- ⇒ En recettes au niveau des chapitres globalisés (013) et des autres chapitres.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 – Charges à caractère général
Vote :

34 950,00 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés 2 000,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 65 – Autres charges de gestion 30 864,49 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles 500,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

023 – Virement à la section d'investissement 0,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

042 – Opérations d'ordre transfert entre sections 2 100,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 – Produits des services 10 000,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 74 – Dotations et participations 23 000,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 77 – Produits exceptionnels 0,00 €

Vote :

Exprimés : 12

002 – Résultat reporté

37 414,49 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

La section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 19 700,79 €, est soumise au vote au niveau du chapitre.

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

4 500,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

15 200, 79 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Recettes d'investissement

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

0,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

0,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

021 – Virement de la section de fonctionnement

0,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

040 – Opérations d'ordre transfert entre sections

2 100,00 €

Vote :

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
065-266501022-20240409-DEL2024-06-DE
001 - Résultat reporté
Date de rétrotransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024
Exprimés : 12

17 600,79 €

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

A AUREILHAN, le 10 avril 2024

P.C.C.

La Vice-Présidente déléguée

Isabelle CHEDEVILLE

